



Planification annuelle du programme et visite du site

Objectif

Early Years Engage est basé sur une approche de Gestion de la Qualité Totale (GQT) (en anglais : Total Quality Management, TQM). Dans le système de la petite enfance, la GQT est une façon de penser visant à améliorer continuellement la qualité des processus et des résultats de manière à avoir un effet positif sur l'expérience des services offerts aux enfants et aux familles. La planification annuelle du programme et la visite du site sont conçues pour mobiliser et soutenir activement les partenaires du système de la petite enfance dans leur processus continu d'amélioration de la qualité.

Participation à la planification annuelle de votre programme

Dans un effort de GQT, tous les membres d'une organisation participent à l'amélioration des processus, des produits, des services et de la culture dans laquelle ils travaillent¹. L'implication par les organisations de **tous les** professionnels² et des conseils d'administration (le cas échéant) dans le processus de planification constitue un élément clé dans la réussite des cycles annuels de planification. Les membres des organisations, à tous les niveaux, jouent un rôle dans la détermination des objectifs, l'élaboration du programme, les échéances et la prise en charge de diverses activités.

Le **Modèle de planification annuelle de programme 2018-2019 (Program Annual Planning Template)** (DOCS 2314619 V4, ce document contient un exemple dans sa version 4a) et l'**Outil d'évaluation, de planification et de mise en oeuvre d'un cycle (Assess, Plan, Do, Review Cycle Tool)** (DOCS 2196707 V5) peuvent être téléchargés depuis le portail des Services à l'enfance ou de la page Web de Early Years Engage de la région de Waterloo <https://www.regionofwaterloo.ca/fr/living-here/quality-improvement.aspx>.

1 ASQ – The Global Voice for Quality - [ASQ - The Global Voice for Quality](#)

2 Les professionnels sont tous des employés des partenaires du système de la petite enfance, tel que défini dans le glossaire du document *Notre vision de la qualité dans la région de Waterloo*.

Date de dépôt - 30 septembre 2018

La partie 1 du **Modèle de planification annuelle de programme 2018-2019** et les parties 2 et 3 du modèle de planification annuelle 2017 doivent être téléchargées sur le portail des Services à l'enfance d'ici le **30 septembre 2018**. Les informations des modèles complétés seront vérifiées à chaque visite de site et les données seront utilisées pour la planification du système.

Les **soumissions tardives** seront considérées comme non conformes.

Lorsque vous envisagez de mettre en œuvre des objectifs potentiels, veuillez consulter notre guide de poche *Notre vision de la qualité dans la région de Waterloo*. Dans le **Modèle de planification annuelle du programme**, sélectionnez l'élément qui correspond le mieux à chaque objectif.

Le processus

Les programmes permettront de compléter le cycle du **Modèle de planification annuelle du programme** de trois objectifs correspondant à *Notre vision de la qualité dans la région de Waterloo*. Un quatrième objectif, spécifique au sondage mené auprès des parents à l'échelle du système, est également requis. Ce quatrième objectif doit être élaboré après le partage des résultats du sondage effectué auprès des parents et il devrait mettre l'emphase sur ce que les parents ont identifié comme l'une des priorités ou des opportunités d'amélioration.

Pour les organisations multisites, pour lesquelles des domaines d'intérêt ou des objectifs de planification uniformes sont souhaitables pour tous les sites de l'organisation, un **Outil de planification annuelle du programme pour les opérateurs multisites (Program Annual Planning Tool for Multi-Site Operators (DOCS 2314619 V5)** a été élaboré pour communiquer les domaines/objectifs prioritaires, pour suivre les progrès et obtenir le soutien requis. Comme l'intention de la planification annuelle est d'impliquer tous les professionnels dans le processus, il est prévu que les sites individuels élaboreront leurs propres plans d'action pour répondre au mieux aux besoins particuliers des familles, des enfants et du personnel de leur programme.

Lors de la détermination des objectifs à travailler en tant qu'organisation, pensez à examiner les sources suivantes :

- Ministère de l'Éducation (c.-à-d. les occasions de projets pilotes, les recommandations en matière de licences);
- La Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance;
- Comment apprend-on? - Pédagogie de la petite enfance en Ontario.
- Les rétroactions des familles de vos propres processus d'engagement des parents;
- Les résultats du sondage auprès du personnel;
- Le Service de l'enfance de la région de Waterloo - Plan de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants 2016-2020; et
- Le Code de déontologie et les normes de pratique de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais plutôt d'un point de départ pour entamer des conversations autour de l'élaboration d'objectifs.



Le cycle

Le cycle annuel de planification s'étendra selon un calendrier de septembre à août. Chaque année, les responsables des programmes commenceront à déterminer leurs objectifs, à élaborer leur plan et leurs échéanciers et à mettre en œuvre le plan le plus tôt possible dans la période du cycle.

Dans le cadre du processus annuel de planification, une vérification en milieu de cycle sera effectuée au cours de laquelle les responsables de chaque programme auront à résumer les progrès réalisés à ce jour, à signaler tout changement apporté aux objectifs ou aux échéanciers et à identifier des solutions aux obstacles rencontrés.

L'examen de fin de cycle est le moment où les responsables des programmes discuteront et consigneront leurs progrès et réalisations ainsi que les impacts de ces réalisations sur les enfants et les familles, le personnel, l'organisation et la communauté. Les responsables des programmes commenteront également les obstacles qui ont été rencontrés tout au long du processus.

Il est prévu que l'examen de fin de cycle se fera conjointement avec la planification/l'établissement initial des objectifs pour l'année à venir. Les modèles complétés seront soumis d'année en année comme indiqué ci-dessus.

Visites du site

Chaque année, des responsables des Services à l'enfance viendront visiter le siège social de chacun des sites. Ces visites seront planifiées à l'avance et se dérouleront de septembre à juin. Il est prévu que la visite durera environ trois heures et sera divisée en trois parties :

Partie 1 - Visite du programme :

- occasion de parler avec les éducateurs
- consultants et thérapeutes
- occasion pour les responsables des programmes de partager/montrer ce dont ils sont le plus fiers dans leur programme et les défis éventuels

Partie 2 - Rencontre avec le(s) superviseur(s) du programme et le gestionnaire/propriétaire ou le directeur :

- Vérification/révision des initiatives Early Years Engage
- Le formulaire **Réalisations et défis (Accomplishments and Challenges)** destiné à tous les professionnels est un outil qui permet aux professionnels de partager leurs réalisations et leurs défis au cours de la dernière année. Cette information peut aider les équipes à créer des objectifs pour l'année à venir. Le formulaire est disponible dans le portfolio EYE. Les formulaires remplis seront recueillis lors de la visite.
- Financement des dépenses à objectif spécifique - réflexions sur les projets à venir



Partie 3 - Modèle de planification annuelle du programme d'examen :

- comment le programme a-t-il permis d'impliquer tout le monde dans le processus de planification
- passer en revue les progrès réalisés à ce jour
- discuter des objectifs et des plans actuels
- impact des objectifs sur les enfants et les familles
- examiner les **modèles annuels de planification du programme** de l'année dernière et de l'année en cours
- discuter de tout soutien supplémentaire nécessaire ou utile

Multi-sites

Pour les organisations multi-sites, seul un certain pourcentage des sites sera visité chaque année. Pour les sièges sociaux ayant cinq sites ou moins, un seul site sera visité par année; les sièges sociaux comportant plus de cinq sites, vingt pour cent des programmes seront visités chaque année (par exemple, si un siège social compte sept programmes, deux programmes seront visités chaque année). Les Services à l'enfance détermineront quels programmes recevront une visite de site au cours d'une année donnée, avec l'objectif d'effectuer une visite de tous les programmes d'un organisme multi-sites sur une période de deux à quatre ans.

Jusqu'à 20 % des sites des organismes multi-sites opérant des programmes avant et après l'école qui ne sont pas combinés à une garderie seront visités chaque année.

Autres

La partie 1 ne s'applique pas aux organismes de services de garde en milieu familial agréés et aux organismes de ressourcement pour les besoins spéciaux. Dans ces deux cas, les Services à l'enfance organiseront plutôt des réunions de groupe au siège social de ces organismes qui incluront les superviseurs de tous les sites et le directeur/propriétaire (et le cas échéant, le personnel du programme) pour examiner les parties 2 et 3 de la visite des sites.

Ressources et outils

1. Notre vision de la qualité dans la région de Waterloo (guide pratique)
2. Modèle de planification annuelle du programme (DOCS 2314619 V4)
3. Exemple de modèle de planification annuelle du programme (DOCS 2314619 V4a)
4. Évaluer, planifier, faire, revoir l'outil de cycle (DOCS 2196707 V5)
5. Outil de planification annuelle du programme pour les opérateurs multi-sites (DOCS 2314619 V5)
6. Service à l'enfance de la région de Waterloo - Plan de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants 2016-2020
7. Comment apprend-on? *Pédagogie de la petite enfance en Ontario.*

